

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 41 (1949)
Heft: 3

Artikel: Le chômage s'accroît dans le monde
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

professionnel international pour l'inviter à former un département professionnel au sein de la F. S. M. Elle recommande à chaque secrétariat professionnel international de s'en tenir à la décision prise le 15 septembre 1948, à Paris, par les S. P. I. et elle invite chacun d'eux à recommander aux organisations qui lui sont affiliées de ne participer à aucune conférence convoquée par la F. S. M.

La conférence ne s'est pas préoccupée de la fondation d'une nouvelle fédération syndicale internationale. Elle s'est bornée à créer le comité de coordination en votant la résolution suivante :

Réunis en conférence les 8 et 9 mars 1949 à Bournemouth, les secrétariats professionnels internationaux décident de poursuivre leur activité, conformément à la résolution prise le 15 septembre 1948 à Paris, et de recommander la création d'un comité de coordination chargé d'examiner régulièrement les questions offrant un intérêt commun pour les secrétariats professionnels internationaux.

Les secrétariats professionnels internationaux sont invités à soumettre cette recommandation, dès que l'occasion s'en présentera, à la ratification de leurs organes compétents.

La conférence décide d'élire un comité de *neuf membres* qui restera en fonction jusqu'à la prochaine conférence.

Elle charge ce comité d'élaborer un plan pour la *couverture des dépenses*.

Habitson a été élu à la présidence du comité et Bolle s'est vu confier la charge de secrétaire. Le comité de coordination fut chargé d'intervenir auprès des organisations américaines pour les engager à donner leur adhésion aux secrétariats professionnels internationaux. La même démarche étant envisagée auprès des organisations allemandes, encore en dehors de ces internationales professionnelles.

Il ne s'agit là, évidemment, que d'une solution transitoire. Les secrétariats professionnels internationaux étant naturellement disposés à revoir la situation quand une nouvelle fédération syndicale aura été fondée.

Le chômage s'accroît dans le monde

Le chômage s'est accru de façon notable dans cinq pays européens dans les derniers mois de 1948. Cette constatation ressort d'un examen de la situation dans 24 pays que publie la *Revue internationale du Travail* du B. I. T. Le niveau du chômage reste toutefois assez bas dans la plupart de ces pays.

On a constaté une brusque montée en Belgique, au Danemark, en Finlande, en France et en Suisse. Le nombre des chômeurs est toujours élevé en Italie — où il dépasse deux millions — de même que dans les zones d'occupation britannique et américaine d'Allemagne. Le nombre de sans-travail enregistrés est bas au Japon.

Peu de changements en 1948 en Autriche, Canada, Hongrie, Inde, Irlande, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, Suède, Royaume-Uni et Etats-Unis.

C'est vers la fin de 1948 que le chômage s'est accru en Europe occidentale et en Finlande. Le nombre des chômeurs a atteint en Belgique 13,4% des assujettis à l'assurance contre le chômage, soit 252 751 personnes en décembre 1948 contre 5,2% ou 97 271 personnes en décembre 1947. Au Danemark les chiffres portent sur les syndiqués sans travail, soit 11,6% ou 70 767 personnes en décembre 1948, contre 4,2% ou 25 512 en novembre et 6,4% ou 37 369 en décembre 1947.

Courbe croissante également en Finlande: 9641 sans-travails enregistrés en novembre 1948 contre 4944 en novembre 1947. En France, 97 000 personnes inscrites dans les bureaux de placement en novembre 1948 contre 58 000 un an auparavant.

Le nombre des chômeurs totaux enregistrés en Suisse à la fin de janvier 1949 atteignait 15 544 contre 4858 en janvier 1948. Parmi les travailleurs assurés 2,6 % étaient chômeurs totaux à la fin de décembre 1948 contre 1,4% l'année précédente.

Le chômage continue d'être élevé en Italie où on a enregistré 2 161 271 personnes cherchant du travail en décembre 1948 contre 1 778 820 en décembre 1947. (Il faut indiquer toutefois que le chiffre de 2 161 271 comprend 87 368 personnes qui travaillent ou qui sont pensionnées, mais qui cherchent un nouveau travail, 211 671 ménagères qui cherchent également de l'emploi, 363 785 personnes de moins de 21 ans et des anciens combattants. Le nombre total des chômeurs ayant déjà travaillé s'élevait en novembre à 1 498 429.)

Aux Etats-Unis, le chômage n'a pas atteint 4% pendant les neuf derniers mois de 1948. En janvier de cette année, toutefois, le nombre des chômeurs a atteint 4,4% de la main-d'œuvre civile, soit 2 664 000 personnes, chiffre qui n'a été dépassé, depuis la guerre, qu'en mars 1946. En janvier 1948 les chiffres étaient de 2 065 000 et 3,5%.

Au Canada, 106 000 personnes étaient sans travail au milieu de novembre 1948, soit 2,1% de la main-d'œuvre contre 87 000 personnes et 1,8% un an auparavant. Porto-Rico comptait 75 000 chômeurs au milieu d'août 1948, soit 11% de la main-d'œuvre, contre 86 000 pour le mois correspondant en 1947.

En Grande-Bretagne 359 000 personnes étaient inscrites aux services de placement comme chômeurs partiels et totaux au milieu de décembre 1948, contre 307 200 en décembre 1947. Cependant, les chiffres de 1948 comprennent environ 19 000 personnes appartenant à des classifications qui n'étaient pas envisagées par les calculs de 1947. Augmentation également en Irlande: 42 000 chômeurs assurés au milieu de janvier 1949 contre 38 000 en janvier 1948.

Le nombre des chômeurs inscrits s'élevait à 389 000 à la fin d'octobre dans la zone britannique d'occupation d'Allemagne contre 213 000 un an auparavant. Dans la zone américaine on est passé de 258 000 en octobre 1947 à 334 000 un an plus tard.

En Hollande on comptait 28 770 chômeurs totaux en octobre 1948 contre 22 435 en octobre 1947. Mais en Norvège, où le chômage reste bas, il y avait 7209 sans-travail en novembre 1948, soit 1% de la population assurée, contre 8201 et 1,1% en novembre 1947. En Suède 20 573 syndiqués, soit 2,3%, étaient sans travail en novembre 1948 contre 21 520, soit 2,4%, en novembre 1947.

63 113 personnes cherchaient du travail en novembre 1948 en Autriche contre 40 060 un an auparavant. En Hongrie 74 175 en août 1948, contre 80 689 un an auparavant. En Pologne, 80 600 en septembre 1948 contre 73 172 en septembre 1947.

En Espagne: 124 508 chômeurs en octobre 1948 contre 123 845 en octobre 1947. Au Portugal 1421 inscrits en décembre 1948 contre 1620 en décembre 1947.

Le chômage est infime en Nouvelle-Zélande: 49 personnes au début de janvier 1949, contre 32 un an plus tôt. Les chiffres les plus récents pour l'Inde donnent 226 449 inscrits en juillet 1948 contre 238 375 en septembre 1947, date où des chiffres pour l'Inde seule ont été publiés.

Sur le continent on a les chiffres de Lagos, capitale du Nigéria, où les demandes d'emploi s'élevaient à 6342 en novembre 1948 contre 5959 en novembre 1947.

Peu de chômage au Japon où les quelque 160 000 chômeurs du troisième trimestre de 1948 représentent 0,4% de la main-d'œuvre. Il faut cependant remarquer que les personnes ayant été payées pour une demi-heure de travail ou plus pendant la période que couvre le recensement ne sont pas comprises dans ces chiffres.

L'attitude des syndicats anglais sur la gestion des industries nationalisées

Les syndicalistes anglais s'intéressent de très près aux méthodes d'administration des industries nationalisées. La question est actuellement posée de savoir si les premières expériences sont satisfaisantes ou s'il faut modifier les méthodes employées jusqu'alors.

Le Conseil général des Trade-Unions (T. U. C.) s'est livré à un examen détaillé de la structure des industries nationalisées ainsi que des méthodes administratives.

Après cet examen, on peut penser que les syndicats britanniques n'ont pas de graves critiques à formuler contre les expériences de nationalisations faites en Angleterre depuis 1945.